



AAZ A 30 ANS

EDITORIAL

Durant le **premier semestre 2018** la vie de notre association a été ponctuée par plusieurs événements.

Tout d'abord, la **réunion annuelle internationale d'AaZ**, début février, à Paris, a permis aux représentants des Comités d'AaZ France, d'AaZ-CH et d'AaZ Onlus (Italie) de faire le point sur les projets en cours afin d'optimiser la coordination de leurs efforts pour l'année à venir.

Ensuite, c'est le 15 mars à Vessy, que nous avons eu le plaisir d'accueillir nos membres pour l'**Assemblée Générale d'AaZ-CH**. Celle-ci a permis d'adopter les nouveaux types de parrainages enfant et de soutiens à la LMHS proposés par le Comité.

Enfin, c'est en voisins qu'une délégation d'AaZ-CH s'est rendue à Samoëns (Haute-Savoie) le 20 mai, pour rejoindre la centaine de participants à l'**AG de AaZ France** afin de faire le point sur les activités passées et futures de la LMHS.

AaZ-CH a poursuivi ses efforts en vue de boucler le financement pour la construction du bâtiment résidentiel (**Residential Building Project**) destiné à accueillir des élèves vivant dans vallées éloignées de l'école et ne pouvant rentrer chez eux durant la période scolaire.

Pour des raisons de qualité de bois de construction, le budget initial a dû être revu à la hausse et, à ce jour, **AaZ-CH doit encore trouver CHF 67'000 d'ici fin 2019** pour finir ce projet.

Parrainer un enfant est un engagement sur une longue durée et garantir la scolarisation de tous les élèves enrôlés à la LMHS est, pour nous, une préoccupation majeure. Or, **actuellement, les salaires des professeurs de la LMHS ne sont couverts qu'à 46%** par les finances de parrainages versés par les marraines et parrains, le reste étant assuré par des dons de nos membres ou de donateurs privés.

Afin assurer un enseignement de qualité et dans la continuité, il est crucial de pouvoir garantir l'intégralité des salaires des professeurs et ne

pas s'exposer aux aléas de donations ponctuelles. **AaZ-CH a donc décidé de rechercher activement des fondations ou donateurs privés disposés à compléter le financement des salaires des professeurs pour les années à venir.**

Pour mener à bien ses engagements et ses projets AaZ-CH a pu compter par le passé sur votre soutien et votre générosité.

Cet été, l'association AaZ fêtera, à la LMHS de Padum, ses 30 ans d'existence. Au vu des défis auxquels nous devons faire face, nous espérons pouvoir compter, une fois encore, sur votre soutien et votre générosité afin qu'AaZ puisse poursuivre son action pour, au moins, les 30 années à venir.

Merci encore pour votre soutien.

JEAN-PIERRE

KELLER

PRÉSIDENT



LMHS : RÉSULTATS SCOLAIRES 2017



En 2017 la Lamdon Model High School (LMHS) accueillait **291 élèves** (149 filles et 142 garçons) de la maternelle jusqu'à la classe terminale. Sur les 17 élèves qui se sont présentés pour les examens de fin de scolarité (Classe X), **15 d'entre eux ont été reçus** obtenant ainsi le *Secondary School Certificate* qui leur ouvre les portes de l'enseignement supérieur.

Ce taux de réussite (88%) confirme la position de la LMHS comme meilleure école du Zanskar.

Grâce à l'engagement et au soutien de ses membres, **AaZ-CH parrainait 11 élèves en 2017** se répartissant entre les classes suivantes :

- 2 élèves en Classe maternelle
- 6 élèves en Classe I
- 1 élève en Classe II
- 2 élèves en Classe VII

Tous ces élèves ont été promus au degré supérieur et nos vœux de réussite les accompagnent pour la nouvelle année scolaire qui a débutée au mois de mars.

LMHS : SALAIRES DES PROFESSEURS

Dans les frais de scolarisation, le poste le plus important est le salaire des professeurs qui en représente, à lui seul, plus de 50%. **Pour 2018, le montant de la masse salariale des professeurs s'élève à CHF 70'500.**

Or, les finances de parrainages versées par les marraines et les parrains, ne couvrent que 46% de ces frais salariaux et **pour la période 2018-2021, la partie non couverte est estimée à environ CHF 178'000.**

Si les dons de membres et de donateurs privés ont permis, jusqu'à ce jour, de combler la différence, cette situation n'est pas jugée satisfaisante.

En effet, la qualité des résultats scolaires obtenus jusqu'à ce jour doivent beaucoup à la qualité des enseignants. Il est donc crucial de pouvoir garantir leurs salaires et ne pas s'exposer aux aléas de donations ponctuelles.

C'est pourquoi AaZ-CH s'est donné comme mission pour 2018 de rechercher des fondations ou donateurs privés qui seraient prêts à financer tout ou partie du complément des salaires des professeurs pour cette période.

COMITÉ AAZ-CH 2018

Lors de son AG du 15 mars 2018, les personnes suivantes ont été élues au Comité pour l'exercice 2018

Président

Jean-Pierre KELLER

Secrétaire

Roland Froidevaux

Communication

Brigitte DJAJASAMITA

Membres

Gérard FAVET

Peter KING

Corinne MEYLAN



RESIDENTIAL BUILDING PROJECT (RBP)

En 2017, AaZ-CH s'est engagé à financer la construction d'un bâtiment résidentiel (**Residential Building Project**) sur le campus de l'école permettant d'héberger des élèves vivant dans villages éloignés et ne pouvant pas rentrer chez eux durant la période scolaire.

Malgré les difficultés d'approvisionnement au Zanskar et les conditions climatiques extrêmes qui limitent la période possible des travaux de mai à septembre, **le chantier avance sans prendre trop de retard sur le planning.**

En 2017 les fondations, les soubassements de fenêtres et la première phase de l'ossature en béton armé ont été réalisés.

En 2018 il est prévu d'achever l'ossature en béton armé, la construction des murs et la mise en place du plancher haut en bois.

Sont prévus pour **2019** la pose du toit et des panneaux solaires, les vitrages ainsi que les finitions intérieures.

Une des difficultés rencontrées concerne la qualité du bois de construction : celui qui avait été prévu et budgété initialement s'est révélé être de qualité insatisfaisante et il a fallu le remplacer par du bois de qualité supérieure, mais d'un coût nettement plus élevé. Ceci a engendré un dépassement budgétaire significatif.

Le budget a donc été révisé et table désormais sur **un coût total de CHF 212'500**. A ce jour AaZ-CH a déjà reçu CHF 145'500 à titre de subventions de la part de fondations, banques privées ainsi que des communes genevoises.

Pour boucler le financement de ce projet, AaZ-CH doit encore trouver CHF 67'000.



Le chantier du RBP pendant l'été 2017



Intérieur du bâtiment—vue d'artiste

MERCI

Nous remercions les collectivités locales et fondations qui soutiennent l'action de AaZ-CH

Fondation Genève Ville Solidaire
Ville du Grand-Saconnex
Commune d'Avusy
Commune de Cologny
Commune de Presinge
Commune de Troinex
Commune de Vandoeuvres

NOUVEAUX TYPES DE PARRAINAGES ET DE SOUTIENS

Depuis le 1er janvier 2017, **AaZ-CH prend intégralement en charge les frais de scolarisation des élèves parrainés par l'association**, à savoir, CHF 420 par élève et par année.

Le montant annuel versé par les marraines et parrains, à titre de finance de parrainage, s'élevait jusqu'à présent à CHF 150 et AaZ-CH couvrait la différence avec les sommes reçues à titre de soutien et de donation. Sachant qu'à l'horizon 2023 le coût de scolarisation devrait s'établir aux alentours de CHF 600 par élève, cette situation n'était, de toute évidence, plus satisfaisante.

Lors de la dernière Assemblée Générale d'AaZ-CH, le Comité a donc proposé une solution avec deux types de parrainages :

- ♦ **Le parrainage complet (CHF 400/an)** qui, ajouté à la cotisation annuelle, permet de couvrir l'intégralité des coûts de scolarisation de l'élève pour une année
- ♦ **Le parrainage partiel (CHF 200/an)** couvrant 50% des coûts de scolarisation

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité par l'assemblée et est entrée en vigueur avec effet immédiat. Les premiers résultats sont encourageants : **pour 2018 plus de 50% des marraines et parrains ont opté pour un parrainage complet.**

D'autre part, le Comité a également proposé de rebaptiser le *parrainage école* en **soutien LMHS** et son montant minimum a été ajusté à **CHF 150/an**. Cette proposition a également été validée par les personnes présentes à l'AG.



VOTRE SOUTIEN EST TRÈS IMPORTANT

Assurer le financement de nos engagements est un défi permanent pour notre association :

- Sur la durée de sa scolarisation (10 à 12 ans), **chaque élève coûte près de CHF 6'000** à l'association AaZ-CH
- Le financement pour la construction du nouveau bâtiment résidentiel n'est pas encore complètement bouclé et **CHF 67'000 restent à trouver** et nous avons également besoin de **CHF 178'000** pour assurer les salaires des professeurs sur les 4 prochaines années.

En faisant un don à AaZ-CH vous **nous donnez les moyens de continuer notre action en faveur des enfants du Zanskar et faire en sorte que leurs espoirs se réalisent.**

- Avec **CHF 200** vous couvrez la moitié des frais de scolarisation d'un élève pour une année
- Avec **CHF 400** vous assurez la totalité des frais de scolarisation d'un élève pour une année

Quel que soit le montant versé, nous vous en remercions. Le montant de votre donation peut être versé sur le compte bancaire suivant :

**Banque Cantonale de Genève
ASS SUISSE POUR L'AIDE AU ZANSKAR
IBAN CH46 0078 8000 0504 2020 8**

Pour nous contacter :

Association Suisse pour l'Aide au Zanskar
10, chemin de Drize
CH-1256 Troinex

info@aaz-ch.org
www.aaz-ch.org

